



Interview de Sylvie Goulard,

Sous-gouverneure de la Banque de France,

L'Express « Sans le sérieux des frugaux, il n'y aurait pas eu de plan de relance »

Paris, 30 juillet 2020

Les déclarations triomphantes des chefs d'Etat de l'Union au lendemain de l'adoption du plan de relance ne masquent-elles pas en réalité un accord en demi-teinte ?

Sylvie Goulard : Regardons d'où nous partions. En février dernier, le Conseil européen portant sur le premier projet de budget pluriannuel se soldait par un échec. À la fin de mars, alors que l'épidémie commençait à frapper durement l'Italie, la France, l'Espagne, le sentiment d'un manque de solidarité se répandait. Quand on regarde ce qu'il s'est passé depuis, dans un espace de temps aussi court, l'avancée est considérable. Nous avons un accord sur le budget pluriannuel de 1074 milliards d'euros, c'est-à-dire pas très loin de l'épuration proposée par la Commission. S'y ajoute ce plan de relance de 750 milliards, porté par les Vingt-Sept. Pour la première fois, l'Europe va se doter d'une capacité budgétaire commune pour faire face à une crise. Quel est l'intérêt d'emprunter ensemble par le biais de la Commission ? Tout simplement de tirer avantage des meilleures conditions d'emprunt possibles. Les États les plus fragilisés vont bénéficier de financements à des taux qu'ils n'auraient pas obtenus seuls. C'est un élément de solidarité extrêmement fort, à tort passé sous silence. L'autre élément essentiel, c'est que l'Union va enfin pouvoir marcher sur ses deux « jambes », économique et monétaire. Une telle convergence des actions n'avait pas été possible pendant la crise de 2008-2010.

Vous parlez d'éléments de solidarité, mais les projets qui seront financés par le biais de ce plan devront avoir l'aval de la Commission. N'est-ce pas une forme de mise sous surveillance des États ? Pas du tout ! Les États conservent leurs responsabilités pour faire vivre leurs budgets nationaux, pour faire les réformes qui s'imposent. Il n'est pas choquant que l'emploi de l'argent public soit soumis à un certain nombre de contrôles et de garanties vis-à-vis du contribuable. On ne peut pas s'affranchir du collectif quand on reçoit de l'argent qui vient d'un pot commun. Désormais, la première des priorités, c'est de mettre en œuvre ce plan, qui est sans équivalent depuis le plan Marshall. Il y a soixante-dix ans, il fallait reconstruire sur des ruines. Aujourd'hui, il s'agit de construire un monde non carboné.

Les critères de convergence en matière de finances publiques ont été enterrés en un temps record sous la violence de la crise. Appartiennent-ils au passé ?

Ils ne sont pas enterrés mais suspendus. Les fameuses règles en matière de déficit et de dette constituent des garde-fous envers les générations futures. D'ailleurs, si ce plan de relance peut avoir lieu, c'est aussi parce que des États européens ont respecté ces règles. Tout le monde a critiqué l'Allemagne ou les pays dits « frugaux » pour leur rigueur, mais, dans le fond, c'est bien leur sérieux qui permet aujourd'hui aux Vingt-Sept de s'endetter à bon marché et de bénéficier de la fameuse « garantie triple A ».

Dans les paroles au moins, l'Union européenne semble vouloir affirmer sa puissance, économique notamment. Cela passe-t-il par une refonte du droit de la concurrence ?

Les règles de concurrence, inscrites dans le traité de 1957, ont probablement donné à l'Union européenne son instrument d'influence extérieure le plus puissant. Si vous regardez les domaines où l'Europe est identifiée au plan mondial avec un responsable reconnu, aujourd'hui Margrethe Vestager, c'est bien celui-là. Les évolutions du monde peuvent bien sûr appeler des mises à jour ! Mais ce n'est pas le droit de la concurrence seul qui a bloqué l'émergence de géants européens. Certains outils relèvent de la politique commerciale. La manière la plus sûre de faire émerger des leaders, c'est être à la pointe de l'innovation, de la recherche et de veiller à ce que nous ayons un marché commun unifié. Les marchés nationaux sont encore trop fragmentés, par exemple dans le secteur ferroviaire. Or, ce qui permet de faire grandir des groupes, c'est la taille de leur marché potentiel, d'où la force des États-Unis et de la Chine. Nous souffrons encore trop du discours ambivalent de ceux qui se plaignent de ne pas avoir de géants industriels à l'échelle de notre continent tout en maintenant des barrières intraeuropéennes.

Propos recueillis par Béatrice Mathieu